



**CE 2023-2024-01**

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (C.É.)  
LE MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023, À 19 H 00  
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ  
qui étaient  
présent(e)s :**

M<sup>me</sup> Bélanda Jacquier (P, présidente)  
M<sup>me</sup> Sarah Bédard-Dubé (P)  
M<sup>me</sup> Corinne Biolay (P)  
M<sup>me</sup> Geneviève Marcil (P)  
M. Derek Picard-Fortin (P, substitut)  
M<sup>me</sup> Cyanne Tremblay (P, substitut)

M<sup>me</sup> Charlotte Martel (ÉÉ, psy)  
M<sup>me</sup> Mélissa Noël (P)  
M<sup>me</sup> Annick Bureau (ÉÉ)  
M<sup>me</sup> Maude Auclair (SDG)  
M<sup>me</sup> Geneviève Labrecque (ÉÉ)

**Assistent à la  
rencontre :**

M<sup>me</sup> Sonia Doucet (Directrice)

**Se sont  
excusé(e)s :**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)

P : Parent  
ÉÉ : Équipe-école  
VC : Vie communautaire  
SDG : Service de garde  
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet  
PRA : Patro Roc-Arnadour

**1. Mot de bienvenue**

- Présences et quorum.  
Le quorum est constaté.

**2. Proposition et adoption de l'ordre du jour**

- L'ordre du jour est approuvé

Proposé par Corinne Biolay  
Appuyé par Sarah Bédard-Dubé

**Résolution CE-23-24-02**

**3. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023**

- Le procès-verbal est adopté sans modification.

Proposé par Geneviève Marcil  
Appuyé par Sarah Bédard-Dubé

**Résolution CE-23-24-03**

**4. Suivis au procès-verbal du 7 juin 2023**

Mélissa Noël a écrit la lettre concernant la réduction de la circulation de camions autour de l'école. Madame Doucet va envoyer la lettre à Mme Jackie Smith afin que la demande soit acheminée à la ville de Québec.

Mme Corinne Biolay signale qu'elle s'est fait couper par l'autobus scolaire en traversant sur le passage piéton avec ses enfants. Mme Doucet fera le suivi.

**5. Parole au public**

- Aucun membre du public n'est présent.

## **6. Parole à l'organisme de participation des parents**

- Aucun membre de l'organisme de participation des parents n'est présent.

## **7. Parole au représentant du comité de parents**

- Il n'y a pas encore eu de rencontre cette année.

## **Points de décision**

### **8. Élection des postes du conseil d'établissement**

- 8.1. Rôles et responsabilités au sein du conseil d'établissement
- 8.2. Règles de régie interne

Mme Doucet précise qu'on pourrait tenir les C.É. en virtuel. Les membres du C.É. mentionnent qu'ils préfèrent en présence.

Proposé par Maude Auclair  
Appuyé par Geneviève Marcil

#### **Résolution CE-23-24-04**

### 8.3. Déclaration d'intérêts

Présidente : Mme Bélinda Jacquier  
Vice-présidente : Mme Corinne Biolay  
Secrétaire : Mme Mélissa Noël

Proposé par Geneviève Marcil  
Appuyé par Sarah Bédard-Dubé

#### **Résolution CE-23-24-01**

### **9. Programmation des journées pédagogiques au service de garde**

Mme Auclair précise qu'il y a des fonds pour aider les familles qui pourraient trouver certaines sorties aux journées pédagogiques trop coûteuses.

La programmation des journées pédagogiques au service de garde est approuvée par le C.É.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-05**

### **10. Marché de Noël au service de garde**

Le 17 novembre, les enfants se transformeront en petits lutins pour fabriquer des articles de Noël qui seront vendus à l'entrée de l'école.

Mme Doucet précise que toutes les campagnes de financement doivent être autorisées par le C.É. Dorénavant, il faudra également que les parents des enfants qui participent à une campagne de financement signent une autorisation. Une autorisation doit être signée pour chaque levée de fonds.

Mme Doucet va se renseigner s'il est possible de faire remplir une seule autorisation pour l'année ou pour plusieurs campagnes de financement. Elle va vérifier aussi si une version électronique pourrait être envoyée.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-06**

### **11. Campagne de financement pour les uniformes de minibasket**

Mme Doucet mentionne que les uniformes sont désuets. Elle propose une campagne de financement avec le basketball du Rouge et Or.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-07**

### **12. Lettre d'appui du C.É. pour demande de financement pour achat d'un tableau de pointage**

Pour le tableau de pointage, Mme Doucet essaie d'avoir du financement par le programme PAFILR. Le modèle de base est d'environ de 7000\$. Mme Doucet a aussi fait une demande à M. Sol Zanetti.

Mme Sarah Bédard-Dubé mentionne la fondation Bob Bissonnette.

Proposé par Geneviève Marcil  
Appuyé par Annick Bureau

#### **Résolution CE-23-24-08**

### **13. La Fabrique à projets pour financement du parc-école**

Mme Doucet informe le C.É. qu'il reste 8000\$ à trouver pour le parc-école.

Il y aura des travaux qui vont commencer lundi prochain. Il y aura des zones non accessibles pour quelque temps.

Il y a une demande faite pour des projets de financement avec la Caisse Populaire Desjardins de Limoilou et Mme Doucet propose de faire une demande à la Fabrique à projets qui consiste en une plateforme en ligne pour récolter des dons en argent. Mme Doucet se propose de faire les démarches pour mettre cela en place avec la Caisse Populaire Desjardins de Limoilou.

Proposé par Corinne Biolay  
Appuyé par Maude Auclair

#### **Résolution CE-23-24-09**

### **14. Choix des représentants de la communauté**

Mme Doucet a approché madame Katia Couture du Patro Roc-Arnadour et Madame Pascale Desbiens du Centre Jean-Guy Drolet.

Mme Cyanne Tremblay propose d'approcher le Centre de pédiatrie sociale si toutefois il manquait un organisme pour représenter la communauté.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-10**

### **15. Calendrier des rencontres du C.É.**

Le calendrier proposé convient aux membres du C.É.

Proposé par Corinne Biolay  
Appuyé par Charlotte Martel

#### **Résolution CE-23-24-11**

### **16. Contenus en éducation à la sexualité**

Le C.É. approuve les contenus du cours.

Les contenus sont envoyés à l'avance aux parents pour ceux qui voudraient faire une demande d'exemption.

Proposé par Sarah Bédard-Dubé  
Appuyé par Annick Bureau

#### **Résolution CE-23-24-12**

### **17. Nature et moments des principales évaluations au préscolaire**

Il y a un nouveau programme au préscolaire. Il n'y aura plus de cotes, il n'y aura que des commentaires, comme pour les maternelles 4 ans.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Corinne Biolay

#### **Résolution CE-23-24-13**

### **18. Budget À l'école, on bouge au cube**

2000\$ qui doivent être dépensés ainsi : 70% (1400\$) pour les équipes de mini-basket et de mini-volley; 20% pour l'achat de matériel (pour l'éducation physique, pour la cour d'école, pour l'achat de ballons); 200\$ donnés au service de garde pour financer une partie d'un autobus pour une sortie scolaire (probablement pour la sortie au Zoo Miller).

Proposé par Maude Auclair  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-14**

### **19. Adoption du projet éducatif 2023-2024**

Madame Doucet souligne le grand travail fait par les personnes qui ont travaillé sur le projet éducatif l'an passé.

Une analyse rigoureuse du milieu a été faite.

Les mêmes valeurs ont été conservées.

Trois enjeux : l'écriture, la prise en compte de la diversité à l'école et le développement d'une école centrée sur le bien-être et la santé globale des élèves

Proposé par Sarah Bédard-Dubé  
Appuyé par Geneviève Labrecque

#### **Résolution CE-23-24-15**

### **20. Règles de régie interne du service de garde**

Il y a eu des changements aux tarifs du service de garde. Ces directives proviennent du Ministère de l'Éducation.

Les heures du matin ont été ajustées pour le tarif de sporadiques (7h à 8h05).

Les retards impliquent de payer deux éducatrices à temps et demi. Les parents doivent payer 22,24\$ par tranche de 15 minutes.

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Corinne Biolay

#### **Résolution CE-23-24-16**

### **Points d'information et de discussion**

#### **21. Formation obligatoire pour nouveaux membres du C.É. incluant substitués**

Mme Doucet va envoyer le lien de la formation aux nouveaux membres. Les nouveaux membres doivent remettre le formulaire qui confirme leur formation à Mme Doucet.

#### **22. Retour sur la problématique des frais scolaires non payés**

Un enfant dont les frais scolaires n'ont pas été payés ne peut être inscrit à une activité parascolaire. Les parents qui seraient en difficulté financière seront dirigés vers le fonds d'aide.

L'inscription aux activités parascolaires, l'achat des photos scolaires et l'accès au service de garde pourraient être retirés en cas de défaut de paiement des frais scolaires.

#### **23. Budget du C.É.**

Mme Doucet annonce que le budget du C.É. est de 855\$. Ce budget peut servir pour les frais de gardiennage. Un reçu doit être remis à la secrétaire de l'école afin d'avoir droit au remboursement. Le montant des frais de gardiennage est de 8\$/heure.

Le C.É. paie des gâteries pour plusieurs occasions pendant l'année (les semaines des enseignants, des éducatrices, etc.).

#### **24. Autres sujets**

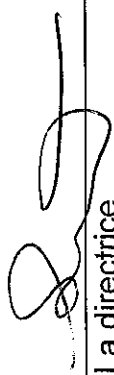
La cantine : La Cantine pour Tous a commencé à servir des repas aux enfants inscrits.

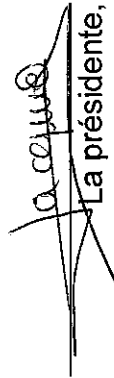
#### **25. Levée de l'assemblée**

Proposé par Annick Bureau  
Appuyé par Maude Auclair

#### **Résolution CE-23-24-17**

Notes prises par Mélissa Noël

  
La directrice,  
Sonia Doucet

  
La présidente,  
Belinda Jacquier